

Paysagiste (H/F)

45100 ORLEANS [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Dès que possible

 Durée : 1 semaine

 Temps plein

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

L'entreprise

L'agence de travail temporaire Insertion Ergos est spécialisée dans le recrutement et le placement de personnel qualifié pour divers secteurs d'activité. Elle offre des solutions flexibles pour répondre aux besoins des entreprises en matière de ressources humaines.

Cette entreprise regroupe des experts en aménagement paysager et en élagage dans le Loiret, dédiés à la conception, la création et l'entretien de vos espaces verts.

Le poste

Nous recherchons un Paysagiste (h/f) passionné pour rejoindre une équipe dynamique à Orléans (45100). Ce poste est une opportunité unique pour ceux qui aiment la création et l'entretien de jardins, que ce soit en collectivité ou chez des professionnels.

Avec des horaires adaptés aux saisons : 7H30 au printemps et 7H45 en hiver. Le temps de trajet est également pris en compte dans votre emploi du temps.

Ce contrat est à temps plein, avec un engagement de 35 heures par semaine, vous permettant de vous concentrer pleinement sur votre passion pour l'aménagement paysager.

Cette offre est proposée par une agence respectée dans le domaine, qui valorise l'expertise et l'engagement de ses collaborateurs. Rejoignez-nous pour faire partie d'une équipe qui partage votre passion et votre professionnalisme.

Le profil recherché

Nous recherchons un candidat pour le poste de Paysagiste (h/f) avec un niveau d'expérience de moins d'un an.

Le profil idéal possède des compétences en aménagement paysager, ainsi qu'une capacité à travailler en équipe et à respecter les délais. Une passion pour la nature et un souci du détail sont essentiels pour réussir dans ce rôle. La capacité à utiliser les outils de jardinage et une connaissance de base des plantes et des matériaux de jardinage sont également requises.

Si vous êtes motivé et prêt à apprendre, nous vous encourageons à postuler.

Merci de vérifier vos critères d'éligibilité IAE (Insertion par l'activité économique) auprès de votre conseiller France Travail.